

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Une aide
financière

(50 % de votre achat,
jusqu'à 100€ remboursés)

(une seule demande par logement)



Dossier à déposer en ligne :

<https://www.cu-arras.fr/aide-a-lachat-dun-recupérateur-deau/>

Pour en bénéficier :

- Vous êtes habitant d'une des 46 communes de la Communauté urbaine d'Arras
- Vous avez effectué votre achat chez un commerçant du territoire de la Communauté Urbaine d'Arras
(conserver votre facture)

Les logements collectifs sont aussi concernés

Contact : 03 21 21 87 00
www.cu-arras.fr

Avec cette aide à l'achat d'un récupérateur d'eau,
la Communauté urbaine d'Arras espère, économiser 2500m³ par an.